

COVOITURAGE

Fin de l'expérimentation de la plateforme KAROS

À compter du 1^{er} août 2026

Afin d'encourager l'utilisation du covoiturage sur le territoire, Limoges Métropole a souhaité expérimenter le subventionnement des trajets au travers de la plateforme Karos. Cette solution a le double avantage de permettre au passager de payer un tarif réduit et au conducteur d'obtenir un avantage financier d'1,50 €, payé par Limoges Métropole. Cette expérimentation, d'une durée de huit mois, courait du 1^{er} décembre 2025 jusqu'au 31 juillet 2026.

Or, après sept mois d'expérimentation, le nombre de trajets attendus pour que celle-ci soit concluante, environ 7 000 trajets sur huit mois, n'a pas été atteint. Face à ce constat, Limoges Métropole a fait le choix de ne pas renouveler l'expérimentation avec la société Karos. De fait, à compter du 1^{er} août 2026, la page dédiée au territoire, Covoit'LiM, disparaîtra et Limoges Métropole ne versera plus les 1,50€ d'aide par trajet et par passager. Pour autant, les usagers pourront continuer de covoiturer via l'application Karos.

Pour les personnes souhaitant covoiturer, cela peut s'organiser via une application : Covoit'Modalys, BlaBlaCar Daily, Karos... ou de manière informelle, directement entre collègues, entre voisins, sans passer par une plateforme. En effet, le covoiturage possède de nombreux avantages : il permet aux conducteurs et aux passagers de faire des économies en partageant les frais, il offre aux usagers la possibilité de limiter leur impact sur l'environnement, il réduit le flux de circulation et favorise la sécurité routière.

Plus d'informations sur le covoiturage sur [le site de Limoges Métropole](#).